

Déroulé du cours

REF : AV5596

Prérequis

Savoir lire et écrire en français.

Durée 14h

Profil Animateur

Le formateur est un expert en sécurité électrique, possédant une solide expérience des normes NF C 18-510 et des interventions en milieu industriel. Il maîtrise les approches pédagogiques adaptées aux non-électriciens.

Accessibilité

Au cours de l'entretien préalable à la formation, nous aborderons la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à faire tout notre possible pour adapter les modalités de la formation en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire, que ce soit en termes de lieu, de durée, de déroulement ou de supports pédagogiques. Nous sommes déterminés à garantir une expérience de formation inclusive et accessible pour tous.

0 811 261 732

Service 0,06 € / min
+ prix appel

Public visé

Personnel d'exploitation ou d'entretien « non électricien » effectuant des opérations simples, tels que les travaux de fouilles, interventions de raccordement, ou manœuvres sur des ouvrages électriques. Une formation préalable en électricité adaptée aux tâches confiées est requise.

Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est de maîtriser le cadre réglementaire et technique du risque électrique, réaliser en sécurité des travaux non électriques au voisinage d'installations sous tension, et permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation BF-HF au personnel formé.

Programme

Notions élémentaires d'électricité :

- Bases sur le courant électrique et ses dangers.
- Effets physiopathologiques du courant sur le corps humain.
- Exemples d'accidents : contact direct, indirect, court-circuit.

Norme NF C 18-510 et habilitation :

- Présentation de la procédure d'habilitation.
- Évolution réglementaire et domaine de tension.

Sécurité et prévention des risques :

- Évaluation des risques et prévention.
- Classement des installations électriques et zones d'environnement (investigation, incertitude, approche prudente).
- Réglementations liées aux travaux à proximité des canalisations enterrées.

Intervention sur ouvrages électriques :

- Fonctionnement des appareils, lecture de plans et schémas.
- Verrouillages et inter-verrouillages pour sécuriser les équipements.
- Procédures de ripage, soutènement, nettoyage et ouverture de fourreaux.

Sécurité lors des mesures électriques :

- Précautions pendant les opérations de mesurage.

Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident électrique :

- Premiers secours en cas d'accident.
- Gestion des incendies sur ouvrages électriques et en milieux confinés

» Note d'information

Déroulé du cours

0 811 261 732 Service 0,06 € / min
+ prix appel

L'habilitation électrique BF-HF est une reconnaissance par l'employeur de la capacité d'un salarié à intervenir en sécurité à proximité de canalisations électriques enterrées visibles. Elle est obligatoire pour certaines tâches spécifiques (nettoyage, ripage, soutènement, etc.) et s'appuie sur la norme NF C 18-510. Cette habilitation doit être formellement délivrée par l'employeur après une formation adaptée, conformément au décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010.

Pour plus d'informations, consultez le site https://www.preventionbtp.fr/ressources/focus/l-habilitation-electrique-bf-hf_QNbEXJ3JksDgicKG7qh2b

Modalités, lieux, moyens techniques, pédagogiques, et d'encadrement



Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des stagiaire(s).

Modalités et lieux des stages

Nous proposons de nombreuses formations dont certaines pouvant être réparties en journées sur plusieurs semaines.

- Au centre : dans des salles adaptées pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.
- En entreprise : nous dispensons nos formations sur tout le territoire national (France) mais également en Belgique, Suisse et Luxembourg.
- En distanciel synchrone (FOAD) : le formateur et le stagiaire se connectent via une plateforme de visioconférence et disposent d'un partage d'écran bidirectionnel, d'un système audio intégré à l'application. Cela permet d'effectuer la formation dans les mêmes conditions qu'une formation en présentielle sur site mais s'avère moins éprouvante pour le stagiaire qui peut évoluer dans un environnement connu avec son propre équipement.

Moyens techniques

Lors des formations à distance, le formateur a à sa disposition un ordinateur équipé – accès à un système de visioconférence - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Le client s'engage à disposer d'un ordinateur (PC ou Mac), d'une connexion Internet haut débit, un micro casque est conseillé mais pas obligatoire.

Lors des formations en présentiel (en centre), le centre met à la disposition du stagiaire tout le matériel de formation nécessaire : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le centre fournira également l'équipement et l'espace nécessaire.

Lors des formations en présentiel (sur site client), le client met à la disposition du formateur tout le matériel de formation nécessaire (sauf ordinateur du formateur) : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournira l'équipement ou l'espace nécessaire.

Moyens pédagogiques

- Alternance d'exposés, de travaux dirigés et de travaux pratiques.
- Pédagogie inversée et active
- Mise en situation professionnelle et exposée
- Tours de table réguliers.

Moyens d'encadrement

- **Administratifs**
 - Feuilles de présence signées par les apprenants et par le formateur par demi-journée
 - Remise d'une attestation de présence individuelle
- **Appréciation de la formation :**
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les stagiaires
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les entreprises clientes
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les formateurs
 - Questionnaire individuel d'évaluation de l'impact de la formation après 3 mois.

Modalités d'évaluation

- **Evaluation diagnostique** avant l'entrée en formation :
 - Recueil de l'analyse des besoins adressé lors de la convocation
 - Questionnaire d'auto-évaluation
- **Evaluation formative** : questionnaire d'auto-évaluation et mise en situation professionnelles simulées
- **Evaluation certificative** : 3 mises en situation simulées via un ERP